



Spécialiste des installations sanitaires, des canalisations, le plombier(e), titulaire d'un CAP Monteur en installations sanitaires, est chargé d'installer, de réparer et d'entretenir les canalisations, de toutes sortes : eau bien entendu et, plus récemment, en lien avec l'énergie solaire. Il travaille tant chez les particuliers qu'en milieu collectif. Il peut également exercer ses compétences sur les chantiers de construction ou de rénovation, pour l'installation des équipements. En tant que spécialiste du mouvement des fluides : c'est lui qui trouve le placement optimum des tuyauteries. Lorsqu'il est dépanneur, il est amené à se déplacer constamment.

Objectifs de la formation

Organiser et sécuriser son activité

Planter, équiper, fixer, raccorder des équipements sanitaires

Mettre en service des équipements sanitaires

Assurer la maintenance préventive et corrective d'équipements sanitaires et aérauliques

Au programme

- Étude et préparation d'une intervention
- Réalisation d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante obligatoire : anglais
- Français - Histoire-géographie -
- Enseignement moral et civique
- Prévention - Santé - Environnement

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation professionnelle sur un plateau technique moderne et innovant
- Encadrement de l'apprenant par une équipe dynamique et expérimentée
- Apprentissage : Suivi pédagogique de l'apprenant grâce à un accès personnel accessible à distance pour les entreprises / responsables légaux / apprenants

Modalités d'évaluations

Evaluations régulières en Centre de formation et en entreprise.

Examen final à l'issue de la formation.

L'ensemble des blocs de certification doit être validé pour obtenir le diplôme.

Le Diplôme

- Le CAP (niveau 3) est composé de 7 blocs de compétences professionnelles : [RNCP 38305](#)
- Organisme certificateur : Education Nationale

Tarifs

Apprentissage : Coût de formation déterminé et pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise (OPCO). La formation exige du matériel individuel et une tenue professionnelle financés pour un montant maximum de 500€ par l'OPCO.

Formation continue : Tarif : 15€ /h TTC

Financer ma formation

OPCO

Informations pratiques

Durée de la formation

CAP en 1 an

455 heures de formation en CFA

CAP en 2 ans

910 heures de formation en CFA

Horaires

Les horaires diffèrent selon les sites de formations.

Rythme

1 semaine sur 3 au CFA

Pré-requis

Apprentissage :

- Pour une formation en 2 ans : Aucun

- Pour une formation en 1 an : Être titulaire d'un diplôme de niveau 3

Modalités et délais d'accès

Préinscription sur le site web ou en direct lors des JPO.

Votre candidature sera prise en compte dans les 5 jours.

Accessibilité

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin de mettre en place les adaptations nécessaires, [merci de nous contacter](#) avant toute inscription.

Établissement(s) disponibles à Paris et Île-de-France

CMA Formation Saint-Maur

25 avenue Raspail

Saint-Maur-des-Fossés 94100

Accueil

 01 49 76 50 30

 seformer.saint-maur@cma-idf.fr

Référent handicap

 handicap.94@cma-idf.fr

Reconversion professionnelle

 reconversion@cma-idf.fr

CMA Formation Bobigny

91-129 rue Edouard Renard

Bobigny 93013

Accueil

 01 41 83 38 38

 seformer.bobigny@cma-idf.fr

Référent handicap

 handicap.93@cma-idf.fr